Veuillez SVP copier le texte ci-dessous (et y ajouter, si vous le désirez) dans un courriel.

À : canada@un.int

Objet : Appuyez le droit fondamental à l’eau et aux services d’assainissement

Monsieur l’Ambassadeur,

Je vous écris afin de vous faire part de mon appui à la résolution de l’Assemblée générale des Nations Unies qui reconnaît clairement le droit fondamental à l’eau et aux services d’assainissement.

Je crois qu’il est essentiel que l’Assemblée générale des Nations Unies fasse preuve de leadership en accordant une priorité élevée au 1,2 milliard de personnes qui n’ont pas accès à de l’eau potable et aux 2,6 milliards qui sont sans services d’assainissement de base. Tout le monde doit pouvoir jouir de ces droits fondamentaux.

L’accès à une eau potable salubre et à des services d’assainissement est essentiel à la santé et à la dignité des humains du monde entier. Cette résolution arrive à un moment où les collectivités de la planète sont aux prises avec les effets des changements climatiques et avec une crise mondiale de l’eau.

Comme vous le savez, en vertu de la cible 3 de l’objectif 7 des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), « Assurer un environnement durable », les États se sont engagés à « ***réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base***».

J’espère que l’adoption de la résolution rendra prioritaire l’enjeu de l’accès à l’eau et aux services d’assainissement au Sommet de l’ONU sur les OMD, qui aura lieu du 20 au 22 septembre 2010 à New York, aux États-Unis. La résolution devrait aussi permettre d’attirer l’attention sur l’eau avant le Sommet Rio +20 en 2012, un autre moment critique dont doit profiter la communauté internationale pour planifier notre avenir commun.

Je vous demande respectueusement d’assurer, lorsque l’Assemblée générale étudiera cette résolution, le soutien du Canada à cette déclaration claire en faveur du droit des humains à l’eau et aux services d’assainissement.

J’incite aussi le Canada à co-parrainer cette résolution historique et à ainsi confirmer votre engagement à l’égard de ces droits fondamentaux.

Je vous prie d’agréer, Monsieur l’Ambassadeur, l’assurance de ma considération distinguée.